



20 juin 2018

### Déclaration officielle de la Commissaire Michèle Audette

Le 5 juin dernier, à la lumière de la regrettable décision du Gouvernement du Canada de rejeter la demande de prolongation de 24 mois déposée par les Commissaires, j'ai annoncé que je prenais du temps pour réfléchir, pour analyser et valider la suite de ma participation à l'Enquête nationale.

Entièrement engagée dans mon rôle de Commissaire, j'ai toujours ressenti un devoir profond de m'assurer que l'Enquête nationale remplisse son important mandat et réponde aux attentes de tous ceux qui se sont battus pendant des décennies pour sa création. C'est pourquoi j'ai fortement réagi à cette décision du gouvernement qui limite la capacité de l'Enquête nationale de découvrir la vérité sur les causes systémiques de violence, qui restreint la collecte de preuves et le soutien aux familles et aux survivantes.

Au cours des deux dernières semaines, j'ai écouté des membres de famille qui ont perdu un être cher, des survivantes de la violence, des membres du Cercle Conseil National des familles, des grands-mères, des leaders, des mentors, ma famille et mes collègues. Je suis vraiment reconnaissante de leur point de vue, de leur soutien et de leurs conseils.

Bien que ma profonde déception à l'égard du gouvernement persiste et que je doive me résigner à ce que le rapport final ne puisse être aussi complet qu'il aurait pu l'être, mon engagement est dicté par mon cœur et rien ne m'arrêtera. Ce qui ne peut pas être accompli par l'Enquête nationale sera énoncé dans nos recommandations au gouvernement, pour lesquelles il devra en assumer la responsabilité.

Aujourd'hui, je réaffirme ma promesse envers les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, leurs familles et les survivantes de poursuivre la route à leurs côtés à titre de Commissaire.

Commissaire Michèle Audette